

Obligations et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail

PUBLIC VISE

Direction, encadrants, DRH, délégataires, mandataires.

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire.

OBJECTIFS

- **Comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnels**
- **Connaître la réglementation et les responsabilités associées**
- **Connaître vos obligations réglementaires issues des codes en vigueur suivant la nature de votre établissement (ERT – ERP)**
- **Savoir mettre en œuvre une politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail**

CONTENU

- Les enjeux de la prévention
 - La réglementation : les principaux textes en matière de santé et de sécurité au travail (code du travail, les lois, les normes, les recommandations, ...)
 - Les savoirs de base en matière de prévention des risques professionnels
 - Savoir planifier et mener des actions de prévention des risques professionnels efficaces
 - Obligations et responsabilités (resp. civile, resp. pénale, code du travail)
 - Les acteurs de la prévention interne (CSE, SST, ...) et externe (DREETS, CARSAT, Médecine du travail, OPPBTP...)
 - Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ; le PAPRiPACT (plan d'action annuel)
 - Prévention des RPS et TMS ; notion C2P ; QVCT ; situations de harcèlements
 - Notions de coordination d'entreprises extérieures (plan de prévention, protocole de sécurité)
 - Les obligations d'information sur les risques et de formation pratique et appropriée à la sécurité
 - Notions de danger grave imminent, droit d'alerte et de retrait
- Exercices pratique :**
- Exercices pédagogiques individuels et en groupe (cas concrets)
 - Enquête d'accident par méthode analyse à chaud (ITaMaMi) et à froid (Arbres des causes)
 - Identifier les risques prioritaires (situations et comportements à risques)
 - Agir en menant des analyses de poste (ITaMaMi), inspections et autres enquêtes
 - Savoir communiquer auprès des salariés et des IRP
 - Mettre en application les 9 principes de prévention et la méthode TOH
 - S'informer sur les textes en vigueur qui s'appliquent à l'entreprise (veille) et savoir rechercher les informations fiables

Obligations et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

- Formateur IPRP enregistré à la DREETS Occitanie et certifié par l'INRS
- Support de cours / Powerpoint
- Approche théorique et pratique : mises en situations par des exercices pratiques et jeux pédagogiques oraux et écrits ; La pédagogie utilisée rend **les participants acteurs de leurs apprentissages**.
- **Etudes de cas concrets**
- **Films d'avocat spécialisé (Maître Ledoux)**
- Echanges et conseils sur les actions concrètes à mener pour mettre en place ou dynamiser votre politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail de votre entreprise

MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluations par exercices et jeux pédagogiques individuels et en groupe
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation
- Une évaluation de la qualité de la formation et du formateur est faite à la fin de cette formation

DURÉE

1 Jour / 7 heures - à définir selon les besoins du client et du type d'établissement (ERT ou ERP)

FORMAT

- Intra-entreprise
- Présentiel – Groupe de 10 personnes maximum

LIEU ET DATE

- **Lieu** : à définir
- **Dates** : à définir

TARIF

Tarif : 900 € HT (forfait groupe) pour la journée de formation

Notre organisme de formation est attentif à l'accueil des personnes en situation de handicap. Afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation de nos prestations, nous vous invitons à contacter notre référent handicap :

 **referenthandicap@preventer.fr**

 **06 82 12 94 61**